

Ses enfants :

Chantal **Courtat**, à Lonay ;
Boris **Courtat**, aux Mosses ;
Corinne et Massimo **Lunghi**, à Bonvillars ;
Francine et Pascal **Sallin**, à Cheseaux ;

Ses petits-enfants :

Paul, Emile, Marie, Mateo, Eva ;
Nicolas **Sallin** ;

Sa soeur :

Monique **Besson-Courtat**, à Orbe, ses enfants Alain, Jacques et Nicole, et famille ;

Sa cousine :

Hélène **Détraz**, à Lonay, et famille ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Yvan COURTAT

enlevé à leur tendre affection le 15 octobre 2021 dans sa 91^e année.

La cérémonie aura lieu au Temple de Lonay, le vendredi 22 octobre,
à 14 heures 30, selon le respect des normes sanitaires.

Honneurs à 15 heures.

L'ensevelissement suivra au cimetière.

Domicile mortuaire : Chapelle de Beausobre, avenue Vertou 8, à Morges.

Domicile de la famille : Famille Courtat, chemin de la Poste 14, 1027 **Lonay**.

En lieu et place de fleurs, vous pouvez envoyer un don à la Fédération suisse
des aveugles et malvoyants CCP 10-2019-4 ou
IBAN CH08 0900 0000 1000 2019 4.

*« Il y a un moment pour tout et un temps pour chaque chose sous les cieux.
Il y a un temps pour enfanter et un temps pour mourir,
un temps pour planter et un temps pour arracher le plant. »*
Ecclésiaste 3:1-2